



EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Le Groupe CFG a établi ses comptes consolidés à fin juin 2015 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date. Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 8 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

1. NORMES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

BASES DE PREPARATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Group et ses filiales au 30 juin 2015.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société -mère, sur la base de méthodes comptables homogènes

Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité. Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par CFG sont consolidées par intégration globale. CFG contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	Entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Options retenues

A la date d'arrêt, le groupe CFG Group ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Group sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité. La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à la phase de développement sont activées.



GOODWILL

Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

CONTRATS DE LOCATION

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;

Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Options retenues

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens, en contrepartie, ils sont comptabilisés en passif financier. Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur la durée d'utilisation.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Norme

Prêts & Créances

Les prêts et créances entrent dans la définition de la norme IAS 39 des instruments financiers. La comptabilisation des prêts et créances suit la méthode du coût amorti.

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier est le montant auquel est évalué l'actif ou le passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

A chaque date de clôture, une entité doit apprécier s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Emprunts et dépôts

Un emprunt ou un dépôt classé dans la rubrique « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues. A chaque clôture, l'emprunt ou le dépôt fait l'objet d'une évaluation au coût amorti en appliquant le taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Le dépôt classé dans la rubrique « Passifs détenus à des fins de transaction » est évalué à sa juste valeur. La juste valeur du dépôt n'inclut pas les intérêts courus.

Options retenues

Prêts & créances

Les prêts et créances sont évalués à leur juste valeur qui correspond généralement à leur valeur nominale. A chaque date d'arrêt, les créances sont comptabilisées au coût amorti déduction faite des pertes de valeurs. Provisions pour dépréciation des prêts & créances

CFG Group applique la méthode de dépréciation individuelle des prêts & créances.

Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable étant donné la nature des opérations réalisées par CFG Group

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Options retenues

CFG Group procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

TITRES

Norme

Selon la norme IAS 39, tout actif doit appartenir à l'une des quatre catégories des actifs. Les titres entrent dans le champ d'application de la norme et se classent en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit des actifs acquis ou générés par l'entreprise dans le but principal de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage. Tout actif financier dont le rythme de transaction est fréquent doit faire partie du portefeuille de transaction. Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponibles à la vente

La catégorie de titre « titres financiers disponibles à la vente » comprend : les titres de participation non consolidés, les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, et les autres titres détenus à long terme.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transactions inclus lorsque ces derniers sont significatifs. Aux dates de clôture, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées en capitaux propres dans la rubrique « gains ou pertes latents et différés ».

Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en résultat dans la rubrique « gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Lorsqu'il existe un signe objectif de dépréciation de cet actif, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible. Une baisse de juste valeur prolongée ou significative en deçà de son coût constitue notamment une indication objective de dépréciation.

Titres du portefeuille (Held To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition (y compris les frais de transaction s'ils présentent un caractère significatif) à la valeur de remboursement de ces titres.

Titres du portefeuille «Prêts et créances»

Ce sont les actifs financiers à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché et non destinés à être cédés. Ils sont évalués à leur juste valeur qui correspond généralement à leur valeur nominale. A chaque date d'arrêt, les créances sont comptabilisées au coût amorti déduction faite des pertes de valeurs tenant compte des risques éventuels de non recouvrement.



Options retenues

CFG Group procède à la classification de ses titres en fonction de l'intention de gestion dans les deux catégories suivantes :

- Titres financiers disponibles à la vente qui comprend le portefeuille - titres de CFG Group (mère) ainsi que les titres de participations non consolidés ;
- Titres financiers à la juste valeur par résultat qui comprend le portefeuille - titres des autres filiales du Groupe (actions, OPCVM, etc.)

IMPÔT SUR LE RESULTAT

Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2015

(En milliers de DH)

ACTIF	Note	30/06/15	31/12/14
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		30 663	32 026
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	463 831	166 158
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	127 624	118 767
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.3	142 841	271 461
Prêts et créances sur la clientèle	2.4	480 314	440 936
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible		77 059	72 599
Actifs d'impôt différé		74 995	84 686
Comptes de régularisation et autres actifs		186 650	256 068
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immuebles de placement			
Immobilisations corporelles		97 025	88 378
Immobilisations incorporelles		114 879	116 720
Ecart d'acquisition	2.5	10 142	10 142
Total ACTIF		1 804 023	1 659 941

PASSIF	Note	30/06/15	31/12/14
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		6 200	
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.6	17 805	15 947
Dettes envers la clientèle	2.7	1 112 280	611 278
Titres de créance émis		285 752	479 378
Ecart de réévaluation passif des PTF couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		41 109	71 228
Passifs d'impôt différé		4 074	18 759
Comptes de régularisation et autres passifs		81 141	160 128
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2.8	138	138
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie			
Capitaux propres		257 524	303 085
Capitaux propres part du groupe		255 341	300 673
- Capital et réserves liées		357 770	351 316
- Réserves consolidées		-69 286	-29 612
- Gains ou pertes latents ou différés		11 569	13 020
- Résultat net		-44 712	-34 051
Intérêts minoritaires		2 183	2 412
Total PASSIF		1 804 023	1 659 941

COMPTE DE RESULTAT IFRS AU 30.06.2015

(En milliers de DH)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Intérêts et produits assimilés		17 081	13 573
Intérêts et charges assimilés		-21 214	-17 450
Marge d'intérêt	3.1	-4 133	-3 877
Commissions (produits)		37 319	31 794
Commissions (charges)		-8 153	-6 691
Marges sur commissions	3.2	29 166	25 103
«Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat»		-1 978	9 611
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		1 037	5 343
Produits nets des autres activités		99	-516
Produit net bancaire		24 191	35 664
Charges générales d'exploitation		-58 461	-52 166
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-9 262	-9 088
Résultat Brut d'exploitation		-43 532	-25 590
Coût du risque		-537	-37
Résultat d'exploitation		-44 069	-25 627
Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-410	-7 007
Variation de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant impôt		-44 479	-32 634
Impôt sur les résultats		-461	6 627
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession		-	-
Résultat net		-44 940	-26 007
Intérêts minoritaires		-228	-226
Résultat net part du groupe		-44 712	-25 781

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(En milliers de DH)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net	-44 940	-26 007
Ecart de conversion	-	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	-1 451	8 777
Réévaluation des immobilisations	-	-
Impôt sur le résultat des autres éléments du résultat global	-	-
Quote part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 451	8 777
Résultat Global total de l'année	-46 391	-17 230
Dont intérêts minoritaires	-228	-226
Dont Résultat Global net - Part du Groupe	-44 163	-17 004

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

(En milliers de DH)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres ouverture 01.01.2014	288 957	68 813	0	-35 617	11 900	334 053	2 804	336 857
Effet des changements de méthodes comptables	-	-	-	-2 686	-	-2 686	-	-2 686
Capitaux propres retraités 01.01.2014	288 957	68 813	0	-35 617	11 900	334 053	2 804	336 857
Augmentation de capital	-	-	-	-	0	0	-	0
Mouvements sur titres propres	-	-	-	-	0	0	-	0
Paiements fondés sur actions	-	-	-	-	0	0	-	0
Dividendes	-	-	-	-	0	0	-	0
Résultat de l'exercice	-	-	-	-34 051	-34 051	-34 051	-341	-34 392
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	1 120	1 120	0	1 120
- Variation de valeur des instruments financiers	-	-	-	-	1 120	1 120	-	1 120
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	0	0
Autres variations	-	-	-	-449	-449	-449	-52	-501
Capitaux propres au 31.12.2014	288 957	68 813	0	-70 117	13 020	300 673	2 411	303 084
Capitaux propres ouverture 01.01.2015	288 957	68 813	0	-70 117	13 020	300 673	2 411	303 084
Effet des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres retraités 01.01.2015	288 957	68 813	0	-70 117	13 020	300 673	2 411	303 084
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur titres propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-44 712	-44 712	-44 712	-228	-44 940
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-1 451	-1 451	0	-1 451
- Variation de valeur des instruments financiers	-	-	-	-	-1 451	-1 451	-	-1 451
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	831	831	831	-	831
Capitaux propres au 30.06.2015	288 957	68 813	0	-113 998	11 569	255 341	2 183	257 524



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	30/06/15	31/12/14
Résultat avant impôts	-44 479	-55 184
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9 261	18 855
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	939	19 924
Dotations nettes aux provisions	6 737	-749
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-2 859	-26 570
Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
Autres mouvements	-	-
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	14 078	11 460
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-98 793	-53 322
Flux liés aux opérations avec la clientèle	461 624	59 069
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-503 571	302 206
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-33 521	37 483
Impôts versés	-2 532	-3 931
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-176 793	341 505
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-207 194	297 781
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-8 242	50 520
Flux liés aux immeubles de placement	-	-
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-15 197	-64 164
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-23 439	-13 644
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	-
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-230 633	284 137
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	303 108	18 971
Caisse, Banques centrales, CCP actif & passif	32 026	12 185
Comptes actif & passif et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	271 082	6 786
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	72 475	303 108
Caisse, Banques centrales, CCP actif & passif	30 663	32 026
Comptes actif & passif et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	41 812	271 082
Variation de la trésorerie nette	-230 633	284 137

2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	30/06/2015	31/12/2014
Portefeuille de transaction	463 831	166 158
Titres de créances négociables	173 239	48 010
Obligations	30 386	30 936
Actions et autres titres à revenu variable	260 206	87 212
Instruments dérivés	-	-
Portefeuille à la juste valeur sur option	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Obligations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	463 831	166 158

2.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	30/06/2015	31/12/2014
Titres de créances négociables	-	-
Obligations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	12 528	3 671
Titres de participations non consolidés	115 096	115 096
Actifs financiers disponibles à la vente avant dépréciation	127 624	118 767
Provision pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-	-
Actifs disponibles à la vente nets de dépréciation	127 624	118 767
dont gains ou pertes latents ou différés	21 450	13 545

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	30/06/2015	31/12/2014
Comptes et prêts	142 841	271 461
Valeurs reçues en pensions	-	-
Autres prêts et créances	-	-
Total prêts et créances avant dépréciation	142 841	271 461
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-	-
Total prêts et créances nets de dépréciation	142 841	271 461

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	56 089	68 165
Prêts consentis à la clientèle	425 303	373 849
Opérations de pensions	-	-
Opérations de location financement	-	-
Total prêts et créances avant dépréciation	481 392	442 014
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 078	-1 078
Total prêts et créances nets de dépréciation	480 314	440 936

2.5 ECARTS D'ACQUISITIONS (En milliers de DH)

ECARTS D'ACQUISITIONS	30/06/2015	31/12/2014
Valeur comptable en début de période	10 142	10 142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	-	-
Valeur nette comptable en début de période	10 142	10 142
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	-
Ecart de conversion	-	-
Filiales précédemment mises en équivalence	-	-
Autres mouvements	-	-
Valeur nette comptable en fin de période	10 142	10 142

2.6 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	30/06/2015	31/12/2014
Comptes à vue	1 022	378
Emprunts	16 783	15 569
Opérations de pension	-	-
Total dettes envers les établissements de crédit	17 805	15 947

2.7 DETTES ENVERS LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LA CLIENTELE	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs	227 481	198 477
Comptes d'épargne	6 054	10 466
Dépôts à terme	874 335	379 083
Autres comptes créditeurs	4 410	23 252
Total dettes envers la clientèle	1 112 280	611 278

2.8 PROVISIONS (En milliers de DH)

PROVISIONS	30/06/2015	31/12/2014
Total provisions constituées en début de période	138	138
Dotations aux provisions	-	-
Reprises de provisions	-	-
Utilisation de provisions	-	-
Variation de périmètre	-	-
Autres variations	-	-
Total des provisions constituées en fin de période	138	138

3.1 MARGE D'INTERET (En milliers de DH)

MARGE D'INTERET	30/06/2015			30/06/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 409	-12 868	1 541	11 554	-5 681	5 873
Comptes et prêts/emprunts	13 790	-12 868	922	11 477	-5 203	6 274
Opérations de pensions	619	-	619	77	-478	-401
Opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Opérations interbancaires	688	-589	99	303	-1 379	-1 076
Comptes et prêts/emprunts	688	-589	99	303	-1 379	-1 076
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Emprunts émis par le Groupe	1 984	-7 757	-5 773	1 716	-10 390	-8 674
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Total produits et charges d'intérêts	17 081	-21 214	-4 133	13 573	-17 450	-3 877

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS (En milliers de DH)

MARGE SUR COMMISSIONS	30/06/2015			30/06/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	13 077	-3 641	9 436	11 658	-3 005	8 653
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	13 077	-3 641	9 436	11 658	-3 005	8 653
sur titres	5	-	5	-	-	-
de change	-	-	-	-	-	-
sur autres instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Prestations des services financiers	24 242	-4 512	19 730	20 136	-3 686	16 450
Banque	3 377	-1 350	2 027	3 172	-964	2 208
Banque d'Affaires	20 865	-3 162	17 703	16 964	-2 722	14 242
Produits nets de commissions	37 319	-8 153	29 166	31 794	-6 691	25 103



4. AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	«Méthode de consolidation»
CFG Group	288 956 500	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	15 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Marchés	100 000 000	100,00%	100,00%	IG
Dar Tawfir Assurances	100 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1 524 900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5 010 000	100,00%	100,00%	IG
T CAPITAL GESTION	300 000	51,00%	51,00%	IG

4.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En DH)

	30/06/15	30/06/14
Résultat par action	-15,55	-9,00
Résultat dilué par action	-15,55	-9,00

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION
INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2015

Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



A. SAADI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
20 070 Casablanca
Maroc

GROUPE CFG

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE
CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2015

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de CFG GROUP S.A et ses filiales (Groupe CFG) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 257.524, dont une perte nette consolidée de KMAD 44.940.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Le Groupe CFG dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que des comptes courants et des créances sur cette société pour des valeurs respectives de MMAD 107 et MMAD 28. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été provisionné à 100% soit MMAD 56 et le management nous a informé des actions en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société. Sur la base des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CFG arrêtés au 30 juin 2015, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

A. SAADI ET ASSOCIES

Mohamed HDID
Associé Gérant



BILAN

(En milliers de DH)

ACTIF	30/06/15	31/12/14
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	30 615	31 964
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	29 231	31 626
Valeurs en caisse	1 384	337
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	137 354	265 857
À vue	37 347	265 857
À terme	100 007	-
Créances sur la clientèle	709 451	635 599
Crédits de trésorerie et à la consommation	646 185	616 760
Crédits à l'équipement	-	-
Crédits immobiliers	4 009	4 000
Autres crédits	59 257	14 840
Opérations de crédit-bail et de location	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	467 446	159 465
Bons du Trésor et valeurs assimilées	64 293	23 014
Autres titres de créance	139 049	55 791
Titres de propriété	264 104	80 660
Autres actifs	108 623	66 529
Titres d'investissement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	318 789	307 688
Titres mis en équivalence	-	-
Entreprises à caractère financier	-	-
Autres entreprises	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations incorporelles	333 323	333 289
Immobilisations corporelles	75 899	68 854
TOTAL DE L'ACTIF	2 181 500	1 869 245

PASSIF	30/06/15	31/12/14
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
À vue	-	-
À terme	-	-
Dépôts de la clientèle	1 244 179	727 594
Comptes à vue créditeurs	298 331	314 793
Comptes d'épargne	6 054	10 466
Dépôts à terme	935 384	379 083
Autres comptes créditeurs	4 410	23 252
Titres de créances émis	285 752	479 378
Titres de créance négociable émis	285 752	479 378
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	164 591	142 486
Provisions pour risques et charges	6 200	-
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	169 493	169 493
Capital	288 957	288 957
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	61 337	131 203
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net (+/-)	-39 008	-69 866
TOTAL DU PASSIF	2 181 500	1 869 245